

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2017/2980(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, alimentation électrique à quai pour les bateaux de navigation intérieure et points de ravitaillement en GNL pour les transports par voie d'eau, et connecteurs de véhicules à moteur pour le ravitaillement en hydrogène gazeux	
Complétant 2013/0012(COD)	
Sujet	
3.20.04 Transport fluvial	
3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2980(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/8/11583